DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2023-48 LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière: FINANCES LOCALES

Sous matière : FONDS DE CONCOURS

OBJET: COOPERATION DECENTRA-LISEE AVEC LA COMMUNE **D'INEZGANE** (MAROC) -REPONSE A **UN APPEL A** PROJET DU L'EUROPE ET DES AFFAIRES **ETRANGERES**

MINISTERE DE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU: 22 FÉVRIER 2023

AFFICHAGE EN DATE DU: 22 FÉVRIER

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU 0 7 MARS 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du mardi 28 février 2023 Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents: Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL, François DEMANGEOT, Nicole CATHALA LEGUEVAQUES, Jacqueline RATABOUIL, VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Michel RATABOUIL, Javier DE LA CASA, Nicolas ASENSIO-VERGNES, Préscillia GRANIER, Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations:

Evelyne **GUILHEM** Donne procuration Jacqueline RATABOUIL,

Bernard GRIMAUD Donne procuration à Brigitte BATIGNE, Philippe GUIRAUD Donne procuration à Philippe GREFFIER, Marie-Claude BOURREL Donne procuration CATHALA - LEGUEVAQUES,

Sabine CHABERT Donne procuration à Audrey GAIANI, Chantal BARTHES Donne procuration à Préscillia GRANIER, Agnès SOULIER Donne procuration à Javier DE LA CASA, Bruno PERLES Donne procuration à Élisabeth ESCAFRE, Delphine SANTINI Donne procuration à Giovanni ZAMAI,

Absents excusés: Karole CAFFIER, Gérard MONDRAGON, Martine LACOMBE, Adrien ROUZAUD,

Secrétaire: Madame Audrey GAIANI

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, en lien avec le Ministère de l'Intérieur Marocain, a lancé un appel à projet visant à soutenir la coopération décentralisée entre la France et le Maroc.

Les collectivités lauréates de l'appel à projet bénéficieront de crédits dédiés du fonds de soutien conjoint pour la coopération décentralisée franco-marocaine afin d'accompagner les actions développées dans le cadre du projet de partenariat présenté.

La Ville de Castelnaudary souhaite répondre à cet appel à projet dans le cadre d'une action à mener avec la commune d'Inezgane, au sud du Maroc.

Inezgane est une ville de 149.000 habitants, située à la périphérie d'Agadir et considérée comme le hub commercial et routier de la région. C'est un centre urbain régional d'importance, à dominante commerciale.

La commune connaît actuellement un fort développement et une croissance économique soutenue, ce qui en fait un partenaire de choix pour envisager une coopération sur le long terme. Cette coopération pourrait concerner à échéance des acteurs institutionnels, des acteurs économiques et des acteurs du monde de la culture et de l'éducation.

Dans un premier temps, le partenariat, et donc la réponse proposée à l'appel à projet, portera sur la thématique n°16, intitulée « Renforcement des capacités et ressources humaines. Formation ».

Côté français, la Ville disposera d'un partenaire associatif, l'ANRAS Solidarité (Association Nationale de Recherche et d'Action Solidaire), qui sera partie prenante de l'opération. En outre, la Ville pourra se prévaloir de l'inscription de sa démarche dans les logiques régionales, la Région Occitanie ayant décidé de rendre prioritaire le partenariat avec le Maroc.

Côté Marocain, la commune d'Inezgane disposera d'un partenariat avec l'Université d'Agadir.

Le plan d'actions qui sera développé fera l'objet d'un reste à charge budgétaire direct d'un montant maximal de 5000 € sur le budget 2023 de la Ville de Castelnaudary et d'un montant maximal de 10.000€ sur le budget 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le dépôt d'un dossier de réponse à l'appel à candidature lancé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères en vue de la mise en place en 2023 et 2024 d'une action de coopération décentralisée avec la commune d'Inezgane (Maroc).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 28 février 2023

Patrick MAUGARD

Le Maire,

Ampliation faite le 0 6 MARS 2023

Certifiée exécutoire par réception

en Préfecture le : 0 3 MARS 2023

Par publication le : 0 7 MARS 2023

Par délégation,

Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL

Envoyé en préfecture le 03/03/2023

Reçu en préfecture le 03/03/2023

Publié le

ID: 011-211100763-20230228-DB202348-DE